

INTERVIEW

ABDOULAYE DIALLO,
ANCIEN PRÉSIDENT DU SYNDICAT



Interview No 4

Syndicat OIT 100 1920 2020
Un siècle de lutte et de solidarité

PRÉSIDENT 1995-1997

Question 1

Que représente pour vous le Syndicat du personnel de l'OIT qui fête ses 100 ans cette année?

Le Syndicat du personnel représente pour moi une large gamme de valeurs et de principes qui font parties de mes convictions. J'ai adhéré au Syndicat du personnel dès mon recrutement au BIT à Genève en 1988 en qualité de Spécialiste en éducation ouvrière et en formation syndicale à EDUC devenu par la suite ACTRAV, ce qui démontre que mes activités professionnelles étaient en synergie avec les responsabilités et le rôle dévolus au Syndicat du personnel.

En 1989, j'ai été élu au Comité en qualité de membre suppléant pour l'Afrique. En 1996, j'ai eu l'honneur d'avoir été élu Président du Comité du syndicat. Mon adhésion et mon appartenance au Syndicat du personnel ont concrétisé mes convictions de solidarité et d'assistance aux travailleurs de toutes les catégories d'une part et ont consolidé ma détermination de poursuivre la lutte pour le respect des travailleurs, l'amélioration de leurs conditions de travail, et la promotion de leur bien-être moral et matériel d'autre part. Je me réjouis de constater que ces principes ci-dessus font partie des valeurs de l'OIT qui est la première Agence spécialisée des Nations-unies et la seule à vocation tripartite. Les Conventions internationales du Travail adoptées par la Conférence internationale du travail illustrent suffisamment l'importance et la responsabilité des syndicats dans le monde.

C'est l'occasion de nous réjouir du rôle que joue le Syndicat du personnel et de nous féliciter des victoires obtenues dans la défense et la promotion des intérêts légitimes du personnel de toutes les catégories au siège et sur le terrain. A titre d'exemple, nous pouvons mentionner la mobilisation du personnel qui a eu pour résultat, l'indemnisation des fonctionnaires du siège suite à l'annulation par le tribunal de l'OIT de l'ajustement salarial décidé unilatéralement par la CFPI (Commission de la Fonction Publique Internationale). Je constate avec une réelle satisfaction que le Syndicat du personnel est le plus représentatif du monde avec 70% de membres de toutes les catégories tant au siège que sur le terrain et qu'il inclut la section des anciens qui est composée des retraités de toutes les catégories du siège et de toutes les régions du monde.

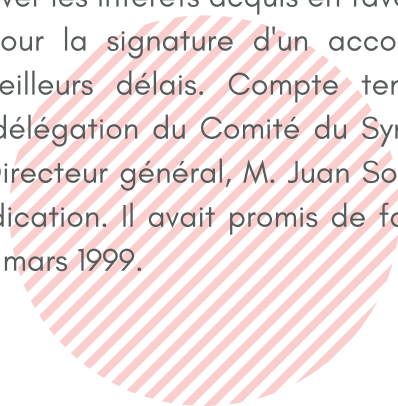
Les commémorations du centenaire de l'OIT et la Déclaration qui a été adoptée à cette occasion historique ont démontré l'importance de préserver le principe du tripartisme, les valeurs du Travail et ont identifié les défis sur l'avenir du travail à relever à court, moyen et long termes.

La célébration du centenaire du Syndicat est une occasion historique pour rendre hommage aux leaders syndicaux qui ont contribué à la création de l'OIT d'une part et d'autre part à exhorter les dirigeants actuels à assumer leurs devoirs de redevabilité, à exercer leurs responsabilités collectives et individuelles dans la promotion des valeurs de solidarité, d'unité d'action et des principes du syndicalisme dans le monde. Les conséquences négatives et multiformes immédiates, à court, moyen et long termes de la pandémie du coronavirus justifient la mobilisation des dirigeants actuels pour promouvoir la solidarité, défendre les intérêts légitimes matériels et moraux des Travailleurs et Travailleuses au niveau local, national, régional et international. Ils doivent faire preuve d'adaptabilité, de créativité, d'innovation et promouvoir leurs capacités de dialogue et de négociation pour préserver les acquis positifs en faveur des travailleurs et obtenir de nouvelles victoires.

Question 2

Qu'est-ce qui a motivé votre engagement à vous présenter au poste de Président du Syndicat et quel message aimeriez-vous transmettre aux futurs présidents ?

Je tiens à rappeler et à faire savoir que mon élection au poste de Président a été le résultat d'une proposition de la collègue qui était présidente par intérim du comité. Tenant compte de l'engagement qui était le mien, sa proposition a été adoptée à l'unanimité par les membres du Comité . Ce geste de solidarité témoigné à mon honneur a renforcé mon engagement et ma détermination à poursuivre la lutte pour obtenir des résultats positifs qui vont non seulement préserver les intérêts acquis en faveur du personnel mais aussi à entreprendre les démarches requises pour la signature d'un accord de négociation collective avec l'Administration du BIT dans les meilleurs délais. Compte tenu de l'importance que le personnel attache à cette revendication, une délégation du Comité du Syndicat sous ma direction a rencontré à Genève le candidat au poste de Directeur général, M. Juan Somavia pour souligner tout l'intérêt que le personnel attache à cette revendication. Il avait promis de faire le nécessaire en cas de victoire. Il a été élu Directeur général du BIT en mars 1999.



C'est pour réaffirmer cette revendication que dans sa résolution adoptée lors de l'Assemblée générale le 31 janvier 2000, le Syndicat a donné instruction au comité de négocier en vue de la signature d'un accord de négociation collective avec l'Administration du BIT en l'an 2000 (voir Union no298 de mars 2000). Grace aux démarches effectuées par le comité, cet accord historique a été obtenu et signé le 27 mars 2000 par le Directeur général M. Somavia et le collègue David Dror, Président du Comité du Syndicat du personnel en présence de tous les membres du Comité (voir Union no 299 d'avril 2000). C'est aussi l'occasion de rappeler que suite à la requête du Comité relative à l'adhésion du Syndicat à l'ISP (Internationale des Services Publics), cette adhésion a été obtenue en 1998. Il y a lieu de rappeler que l'ISP est composée de 700 organisations affiliées avec 20.000.000 membres des services publics essentiels dans 163 pays et qu'elle coopère avec es Nations-unies et les ONG pour améliorer le fonctionnement des service publics et promouvoir les intérêts des fonctionnaires.

Après l'expiration de mon mandat de Président du Syndicat, j'ai continué à être membre du Comité jusqu'en 2001. Quand j'ai fait valoir mes droits à la retraite en octobre 2001, j'ai adhéré à la Section des Anciens qui fait partie du Syndicat du personnel et présentement je suis le 2ème secrétaire exécutif adjoint du Bureau de la section des Anciens.

Mon message à transmettre aux futurs présidents :

- Prendre toujours en considération la confiance des travailleurs et respecter le principe de solidarité et de gestion collective des activités syndicales.
- S'adapter au contexte qui existe durant la période du moment et faire face avec détermination à ses responsabilités dans la défense des intérêts du personnel.
- Faire preuve de créativité et d'imagination d'une part et d'autre part, promouvoir la formation et la qualification personnelles et celles des membres élus à tous les niveaux en tenant compte des nouvelles formes et des dimensions du monde du travail (Télétravail, numérisation, robotisation, etc).
- Rendre hommage aux anciens Présidents, et aux retraités préserver les acquis positifs en faveur du personnel et mener des activités de sensibilisation et de syndicalisation en faveur des jeunes et des femmes.
- Promouvoir l'unité d'action et la solidarité avec les Associations et les syndicats des agences spécialisées des Nations-unies à Genève et dans les autres sièges.



Question 3

Que vous ont apporté ces années de présidence; avez-vous une anecdote qui reste présente dans votre mémoire.

En plus des résultats ci-dessus, je dois mentionner l'organisation des réunions régionales, le renforcement de la coopération et de la solidarité avec les Associations du Personnel et les Syndicats des Agences spécialisées des Nations-unies basées à Genève. Parmi les nombreuses anecdotes qui sont restées dans ma mémoire, je mentionne la suivante: Suite à un Forum Economique Mondial Annuel tenu à Davos (Suisse), les participants des grandes entreprises multinationales ont effectué une visite au siège du BIT à Genève et dans leurs débats certains ont sérieusement critiqué et insulté les syndicats.

Après leur départ, je me suis rendu au cabinet du Directeur général pour protester et rappeler aux fonctionnaires du Cabinet que "nous n'accepterons jamais que des invités de quelques natures qu'ils soient insultent les syndicats au siège BIT car pour nous cela équivaut à aller à Rome (Résidence papale du Vatican) et insulter les Chrétiens et à la Mecque (Ville sainte musulmane qui abrite le Pèlerinage), insulter les Musulmans". Au siège du BIT, tous les visiteurs sont tenus de respecter les syndicats.

Question 4

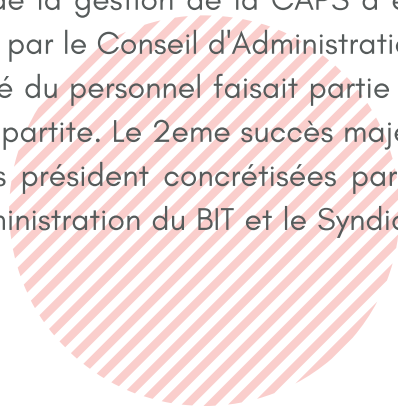
Quels sont les 2 défis et les 2 succès majeurs auxquels vous avez dû faire face durant la durée de votre mandat ?

Le premier défi, c'était convaincre l'Administration du BIT sous la direction du Directeur général de l'époque Mr Michel Hansenne (1989-1999) sur la nécessité d'avoir un accord sur la négociation collective avec l'Administration du BIT et le Syndicat du personnel.

Le deuxième défi: C'était le fonctionnement de la Caisse d'Assurance pour la Protection de la Santé du Personnel(CAPS) avec l'existence des risques et des tentatives de privatisation de la gestion de la Caisse.

Les 2 succès majeurs:

Le premier succès majeur : avec l'appui du Groupe travailleur du Conseil d'administration et de certains membres des gouvernements, l'idée de délocalisation de la gestion de la CAPS a été abandonnée et des décisions d'engager des réformes ont été prises par le Conseil d'Administration. Le Conseil a rappelé à l'Administration que la protection de la santé du personnel faisait partie de la mission et des responsabilités de l'OIT en raison de sa vocation tripartite. Le 2eme succès majeur c'est l'aboutissement des démarches qui ont menées quand j'étais président concrétisées par la signature en 2000 de l'accord de négociation collective entre l'Administration du BIT et le Syndicat du personnel.



Question 5

En mot de la fin, que diriez-vous pour motiver les entrants au BIT et plus particulièrement les jeunes à rejoindre le Syndicat de l'OIT ?

- Les jeunes qui ont la chance de rejoindre le BIT (Secretariat exécutif de l'OIT et dont le Directeur Général actuel M. Guy Ryder est un Leader syndical)) doivent prendre en compte que cette Organisation tripartite est, la 1ere agence spécialisée des Nations-unies qui a célébré son centenaire en 2019 avec la présence de 35 Chefs d'Etat et de Gouvernements en provenance des 187 Etats membres de toutes les régions du monde.
- Rejoindre le Syndicat du personnel qui a un taux d'adhésion de 70% (le plus élevé du monde) des fonctionnaires de toutes les catégories en provenance 150 pays au siège et dans les 40 bureaux dans le monde est une opportunité historique à ne pas rater. Etant bénéficiaires des résultats positifs des luttes menées par les générations antérieures et actuelles, qui se sont mobilisées pour promouvoir et défendre les droits et principes fondamentaux du travail et l'indépendance de la Fonction publique internationale, les jeunes doivent rejoindre le Syndicat du Personnel et poursuivre la lutte non seulement pour préserver les acquis positifs obtenus mais aussi mener le combat avec détermination et solidarité pour obtenir de nouvelles victoires car sans combat, il n'y a pas de victoire.
- Tenant compte de l'accord de négociation collective qui existe entre l'administration et le Syndicat, prendre en considération les défis de l'actualité socio-politique, économique au niveau international et des Etats membres d'une part et des positions des mandants tripartites d'autre part et formuler les revendications en faveur du Personnel en conséquence et mobiliser les membres pour soutenir le Comité du Syndicat.
- Etre fonctionnaire du BIT est un privilège multidimensionnel car c'est exercer des responsabilités individuelles et collégiales qui tiennent compte de la nature et des valeurs du travail qui continuent d'évoluer.
- Prendre en considération le fait que l'actuel Directeur général du BIT le collègue Guy Ryder est syndicaliste ce qui est une preuve du rôle joué et des fonctions assumées par les syndicalistes. Deux autres syndicalistes ont eu des responsabilités et ont assumé les fonctions ci-après: Le collègue Assane DIOP (Sénégal) a été Directeur général Adjoint, le second M. Luc CORTEBEECK (Belgique) a été Président du Conseil d'Administration du BIT en sa qualité de Président du Groupe Travailleur.

CONCLUSION: Nous avons célébré avec un succès historique le centenaire de l'OIT avec un leader syndical comme Directeur général. Face au climat anxiogène dont nous sommes victimes, aux défis multidimensionnels du COVID-19 et de ses conséquences avec la propagation et la virulence du virus dans le monde, mobilisons-nous pour le centenaire du Syndicat soit un succès. Le Syndicat, c'est la lutte, avec conviction, la solidarité intergénérationnelle, l'unité d'action au niveau local, national, régional et mondial. Unis et solidaires nous allons gagner et nous vaincrons.

